Budget 2002: autres sections

2000/2325(BUD) - 22/11/2001 - Projet de budget modifié du Conseil

OBJECTIF : présenter la deuxième lecture du budget 2002 par le Conseil en ce qui concerne le budget des autres institutions de l'Union. CONTENU: dans la perspective de la deuxième lecture du projet de budget 2002, le Conseil a eu une rencontre avec une délégation du Parlement européen. À l'issue de la réunion de concertation, le Parlement européen, le Conseil et la Commission sont convenus d'un accord global sur le budget 2002 pour ce qui est des autres institutions. Globalement, il a été convenu que le budget des autres institutions et organes des Communautés ne soit pas modifié par rapport à la première lecture du budget par le Conseil (se reporter au résumé ad hoc). En outre, le Conseil a pris note de l'intention du Parlement européen de présenter un budget rectificatif supplémentaire en 2001 sur un remboursement anticipé d'emprunts dans le domaine d'achats immobiliers. Cela mis à part, le Conseil n'a modifié aucune des dispositions relatives au projet de budget prises par le Parlement européen.